

# Assemblée Générale Ordinaire à la Maison de l'Entreprise

Le Jeudi 06 Juin 2013 A 15 Heures

## Ordre du Jour

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2012.
- 2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31/12/2012.
- 3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2012.
- 4- Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2012.
- 5- Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2012.
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2012.
- 7- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 8- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2012.
- 9- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- 10-Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 11-Pouvoirs en vue de formalités.

**Projet de Résolutions de l'Assemblée  
Générale Ordinaire du 06 Juin 2013  
Exercice 2012**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2012, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve les dits états financiers.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2012.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat bénéficiaire tel que proposé par le Conseil d'Administration :

<b>Bénéfice 2012</b>	<b>13 423 213.487</b>
Report à nouveau bénéficiaire	11 246 709.344
<b><u>Bénéfice distribuable</u></b>	<b><u>24 669 922.831</u></b>
Réserves légales 5% du bénéfice distribuables jusqu'à ladite réserve atteigne 10% du capital ( 4.400.000dinars-4.200.000 dinars)	200 000.000
Somme portée au compte spécial de réserves spéciales d'investissement en vue de l'incorporation au capital en application de la loi 93-120	1 000 000.000
Réserves à régime spécial	999 900.000
<b><u>Total bénéfice distribuable</u></b>	<b><u>22 470 022.831</u></b>
Premier dividende ( 44.000 000 DT*6%)	2 640 000.000
Super dividende à distribuer	7 040 000.000
<b>Report à nouveau</b>	<b>12 790 022.831</b>

Les dividendes de l'exercice 2011 sont ainsi fixés à Deux Cent Vingt (0,220) Millimes par action de nominal 1 dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du ..... 2013.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**CINQUIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les dites conventions réglementées

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2012.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer le montant total brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration à Cinquante Mille (50.000) Dinars.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2012, d'un montant total brut de Quinze Mille (15.000) Dinars

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et remplir les formalités de publication légale.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**